DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH

Nombre de r	nembres: 34
Nombre o	le votants
Présents	Procuration
29	1

Date de la convocation	
 3 avril 2019	

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le

et publication le 18 Avest 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 17 heures 30,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

<u>Presents</u>: Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Christian Jouan – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Laurent le Corre – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boedec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

Attribution d'une subvention à l'association Tous Vers l'Emploi

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire du 14 décembre 2017 a décidé d'accorder une subvention de 1 500 € à l'association *Tous Vers l'Emploi* dans l'objectif d'une candidature à l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), au titre de l'année 2018.

Afin de poursuivre les initiatives menées depuis la première candidature à l'expérimentation TZCLD, l'association *Tous Vers l'Emploi* a sollicité auprès de la CCKB, par courrier en date du 17 janvier 2019, une contribution de 5 000€. Celle-ci doit permettre de financer un deuxième poste de chargé de projet dans le but d'intensifier le travail d'ingénierie, de collecter les travaux utiles sur le territoire et d'élaborer des plans d'affaires pour les futures entreprises à but d'emploi.

Le Président rappelle également que le Conseil Communautaire du 29 septembre 2016 avait décidé d'octroyer à l'association COB FORMATION une subvention de 1 500 € au titre de la mise en œuvre de la première expérimentation TZCLD. Le dossier élaboré par cette première association avait fait partie des projets « finalistes » présentés au Ministre du Travail. Il n'avait pas été retenu en application de critères de répartition géographique et de parité entre les territoires ruraux et urbains, quand bien même il présentait un bon niveau de maturité.

L'association *Tous Vers l'Emploi* avait alors été créée en février 2017, suite à cette première candidature, afin de poursuivre les initiatives menées, maintenir la dynamique locale engagée et mobiliser des moyens pour initier des projets créateurs d'emplois de proximité à destination des personnes durablement éloignées de l'emploi.

La présente demande de subvention a pour objectif de permettre à l'association Tous Vers l'Emploi de présenter un projet abouti à la fin de l'année 2019 dans le cadre d'une seconde loi d'expérimentation. Celle-ci devrait être différente de la première, ne prenant plus en compte de critères de répartition géographique et de parité entre territoires ruraux et urbains. De fait, le projet d'expérimentation TZCLD porté par l'association *Tous Vers l'Emploi* fait partie des dossiers les plus avancés au niveau national et a toutes les chances d'être retenu pour la prochaine expérimentation.

Le Président précise enfin que la communauté de communes Roi Morvan Communauté a également été sollicitée pour une contribution à hauteur de 5 000 €, et que les départements des Côtes d'Armor et du Morbihan ainsi que la Région Bretagne sont également contributeurs. Aussi, la fondation Réseau Transports d'Electricité a poursuivi son soutien à l'association à hauteur de 40 000 € pour l'année 2019.

Au regard de l'intérêt tant pour les demandeurs d'emploi que pour les services de proximité rendus au territoire, le Président propose d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'association *Tous Vers l'Emploi* pour continuer la démarche initiée en 2016 et permettre une concrétisation du projet à la fin de l'année 2019.

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

Décide d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'association *Tous Vers l'Emploi* au titre de l'année 2019.

Le Président, Jean-Yves Philippe

> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ-BREIZH

> > 6, rue Joseph Pennec 22110 ROSTRENEN 29 18 18